

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

Novembre 2007 - n° **120**

Aveyron-Expansion



Au service de
l'économie
aveyronnaise

VIEILLESSE ET HANDICAP

L'Aveyron mobilisé

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AVEYRON

avec vous, chaque jour



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

www.cg12.fr

SOMMAIRE

- 2 ACTUALITÉS
L'Aveyron en bref
- 5 PERSPECTIVES
Décentralisation
- 6 REPORTAGE
Solidarité
- 8 PERSPECTIVES
RD 840
- 9 DOSSIER
ATD 12
- 12 PERSPECTIVES
Economie
- 14 REPORTAGE
Santé, prévention
- 16 REPORTAGE
Coopération internationale
- 17 L'AVEYRON
en cantons
- 18 EXPRESSION
libre
- 19 CARNET
Au fil de l'Aveyron

Éditorial

L'argent du contribuable

L'argent ne fait pas tout. Ce n'est pas aux Aveyronnais que l'on donnera des leçons sur l'importance du travail et la nécessité de se battre pour réussir.

Mais l'argent reste souvent le nerf de la guerre.

Et ce n'est un secret pour personne (et surtout pas pour les élus locaux) de dire que les aides publiques se font plus rares. Le constat est clair : on ne se bouscule pas pour accompagner les communes dans leurs efforts de développement et d'équipement au service de nos concitoyens.

Les dossiers d'assainissement, qui pèsent lourdement sur les budgets des collectivités, en sont un bon exemple.

Le Conseil général s'est fixé une ligne : là où il y a un projet, il est présent en s'efforçant d'établir une véritable équité entre les territoires.

La clarification des compétences doit permettre de connaître toujours plus clairement qui fait quoi, qui paye, comment est utilisé le produit des impôts.

Car au-delà de la "signature" bien naturelle de tel ou tel financeur sur les réalisations, c'est de l'argent du contribuable qu'il s'agit.

Celui-ci a le droit de savoir. C'est tout l'esprit des évolutions de nos règles institutionnelles pour lesquelles je me mobilise.

Jean Puech

< TELEX >

< Le dépistage du cancer colo-rectal en 2008 >

Après le dépistage du cancer du sein, c'est le dépistage du cancer colo-rectal qui va démarrer en Aveyron, au plus tard à l'automne 2008.

Le dossier vient d'être déposé à la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales qui délivre l'agrément.

Il faudra ensuite former les médecins généralistes et les personnels et informer le public avant de lancer la première campagne.

< Aides aux communes >

Dans le cadre de son soutien aux communes, le Conseil général a notamment attribué les aides suivantes :

- 449 150 euros à la commune de Capdenac pour la

- construction et le fonctionnement d'un restaurant scolaire ;
- 135 510 euros à la Communauté de communes Pays de Salars pour la réhabilitation de la salle des fêtes de Pont-de-Salars en salle socio culturelle ;
- 113 059 euros dans le cadre du Fonds départemental d'entretien du patrimoine communal (volet voirie communale) ;
- 96 591 euros à la Communauté de communes Lévézou Pareloup pour la construction d'une salle socio culturelle à Canet-de-Salars.
- 34 659 euros et 25 900 euros aux communes d'Ambeyrac et de Castanet pour leurs opérations "cœur de village".

< Programme d'équipement social >

La commission permanente du 1^{er} octobre a décidé d'affecter

- aux communes de Saint-Geniez d'Olt, Rodez, Saint-Côme d'Olt et Saint-Jean-du-Bruel les crédits supplémentaires votés en juin 2007.
- Saint-Geniez : 100 290 euros de subvention pour la construction de l'unité Alzheimer ; 65 000 euros de subvention et 100 000 de prêts sans intérêts pour la restructuration du service de restauration de l'Ehpad.
- Rodez : 78 962 euros d'aides pour la 2^e tranche de travaux d'humanisation de l'Ehpad "Julie Chauchard".
- Saint-Côme d'Olt : 45 000 euros de subvention et 70 000 euros de prêts sans intérêts pour l'humanisation de l'Ehpad.
- Saint-Jean-du-Bruel : 2 311 euros de subvention et 3 496 euros de prêts sans intérêts pour l'aménagement d'une chambre à l'unité de vie "La Dourbie".

Inauguration de la salle de spectacle de Flagnac

Un projet de 550 000 euros



Signe de la grande vitalité du milieu associatif local, de nombreux Flagnacois ont assisté à l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle.

Au revoir la salle polyvalente, bienvenue à la salle de spectacle. Une rénovation plus tard, la structure vieillissante (elle datait de la fin des années 70) et fortement sollicitée par une vie associative locale intense, a retrouvé une seconde jeunesse. Dessinée par le cabinet d'architectes Bos-Lopez, la nouvelle salle, dite de spectacle, affiche une qualité d'ensemble et un niveau d'équipement

— dont un système vidé de premier plan, qualifiés "de haut niveau". À l'heure des remerciements, et en présence du conseiller général de Decazeville, de Marie-Lou Marcel, députée de la deuxième circonscription et conseillère régionale, de Francis Cayron, représentant de la communauté de communes, mais aussi de très nombreux Flagnacois qui avaient tenu à assister à cette inau-

guration, le maire Jean-Claude Couchet n'a pas oublié de rappeler "que de nos jours, un tel projet n'était plus possible sans les partenaires financiers". Pour un investissement de 550 000 euros, la commune a ainsi été soutenue par le Département, à hauteur de 25%, par la Région (20%) et par la communauté de communes (20%).

Concours de dessins du département du Hyogo (Japon)

Deux collégiens aveyronnais primés

La Cité des enfants du département du Hyogo (au Japon), avec lequel l'Aveyron entretient des relations suivies, a organisé un concours artistique sur le thème "Donnons une forme à nos rêves", à destination des enfants japonais et des enfants domiciliés dans les collectivités locales en relation avec le Hyogo.

3 800 jeunes, dont 551 de l'étranger, ont participé à ce concours.

Deux Aveyronnais, élèves au collège Jean-Jaurès de Saint-Affrique, figurent parmi les lauréats : Bernard Sicard a obtenu le 2^e prix et Laetitia Albagnac la 4^e mention honorable.

Les lauréats ont été reçus au Conseil général par le président Jean Puech en présence de M. Mizuguchi, directeur de la représentation du Hyogo à Paris et de l'inspecteur d'académie Claude Legrand.

Benjamin Sicard s'est rendu au Japon pour y recevoir son prix.

Une sculpture de son dessin sera réalisée et installée à la Cité des enfants du Hyogo.



En présence de M. Mizuguchi et de l'inspecteur d'académie, Claude Legrand, les lauréats ont été reçus par Jean Puech au Conseil général.



La visite des locaux a permis de découvrir des salles de classes spacieuses, lumineuses et parfaitement fonctionnelles.

Le 27 septembre à Marcillac-Vallon L'école maternelle Jean-Auzel inaugurée

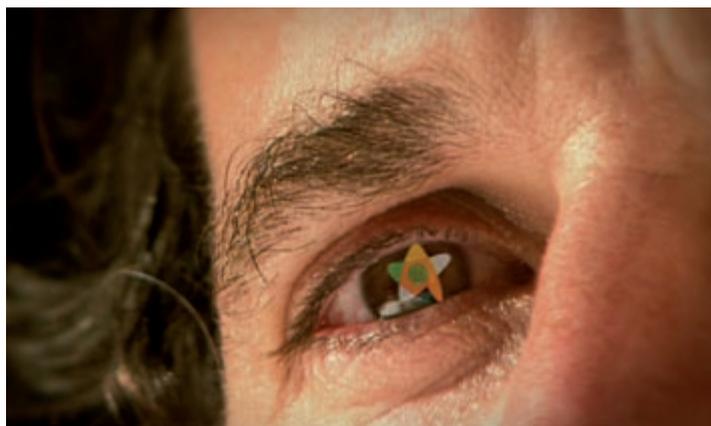
À Marcillac-Vallon, les effectifs croissants de ces dernières années (80 enfants aujourd'hui) ont rendu urgent l'extension de l'école maternelle Jean-Auzel. Le besoin, diagnostiqué dès le début des années 2000, s'est finalement concrétisé début 2007 avec la fin d'un chantier qui aura finalement duré 18 mois. Un chantier qui a consisté à construire un bâtiment de près de 2 000 m², mis en service lors de cette dernière rentrée, et qui a été officiellement inauguré le jeudi 27 septembre en présence de nombreux

personnalités dont Jean Puech. Après la traditionnelle coupure de ruban, le président du Conseil général, accompagné de Jacques Raynal, le premier magistrat, d'Antoine Pichon, secrétaire général de la préfecture, du conseiller régional Guilhem Serieyes, du conseiller général Anne Gaben-Toutant, et de Claude Legrand, inspecteur d'académie, a effectué une longue visite du nouveau bâtiment. L'occasion de découvrir des salles de classes spacieuses, particulièrement lumineuses et, surtout, parfaite-

ment fonctionnelles. Cette inauguration fut enfin l'occasion de dévoiler une plaque rappelant le geste exceptionnel de Norbert et Eugénie Andrieu qui, par leur geste exceptionnel (un don de 150 000 euros à la commune) ont contribué au financement d'un investissement dont le montant s'élève à plus d'un million d'euros. L'État (363 000 euros), le Département (93 000 euros), la Région (15 000 euros) et la commune étant les autres financeurs de ce projet structurant.

On ira tous en Aveyron Un nouveau rendez-vous télévisé

Fort du succès de la campagne de communication "tousenaveyron.com" menée sur les chaînes de télévision nationale du 23 décembre au 7 janvier derniers (32 millions de personnes ont vu en moyenne 5,9 fois les films publicitaires, 87 000 contacts dont 9 000 ont bénéficié d'un suivi personnel et l'Aveyron est passée du 26^e au 19^e rang national en terme de notoriété), le Conseil général a décidé de remettre ça. Cette nouvelle campagne s'appuiera sur les films de 2006 pour une diffusion sur des chaînes nationales hertziennes et des chaînes du câble à diffusion régionale.



Gouvernance locale

Jean Puech : "Donner toute sa légitimité à l'élu"

› Quelle mission vous a été confiée à la présidence de l'Observatoire sénatorial de la décentralisation ?

Jean Puech : L'Observatoire sénatorial de la décentralisation que je préside doit faire des propositions pour une nouvelle gouvernance locale, c'est-à-dire sur la façon dont peuvent s'organiser nos collectivités (communes, départements, régions) et sur la place des élus dans cette organisation.

Je rappelle que les collectivités locales réalisent entre 80% et 90% des investissements publics du Pays (hors défense nationale). Cela représente 50 milliards d'euros. Elles sont au cœur de la politique sociale et y consacrent pour certaines, comme les Départements, une grande partie de leur budget.

Des réformes ont été engagées. Les élus locaux, plébiscités par les populations dans leur mission de proximité, sont encore pourtant soumis à la culture centralisatrice de la France.

La lisibilité de notre système n'est pas bonne. Nos concitoyens s'interrogent. Il faut leur apporter des réponses claires.

› Pourquoi engager cette démarche aujourd'hui ?

Jean Puech : Cette démarche n'est pas nouvelle. Elle est depuis toujours au cœur de la réflexion du Sénat et au centre de mon action politique. Mais il faut donner un coup d'accélérateur.

Je prends un exemple : lorsque j'ai été élu président du Conseil général de l'Aveyron, en 1976, j'avais un collaborateur. Aujourd'hui, après deux étapes de décentralisation et de nombreux transferts de compétences de l'État au Département, le Conseil général compte 1 800 personnes.

On ne gouverne plus en 2007 comme sous la III^e République ! Un président de Conseil général, un maire de grande ville, par exemple, exercent des responsabilités accrues. Être président de Conseil général et parlementaire ne me semble plus possible. Le non cumul des fonctions me semble devoir être la règle. J'ai décidé de me l'appliquer.

Les élus locaux ont l'expérience du terrain. Ils sont mobilisés sur les vrais dossiers, ceux qui répondent aux

attentes de nos concitoyens.

Il est nécessaire de tirer les conséquences de cette réalité des faits et donner toute sa légitimité à l'élu, notamment dans ses fonctions à la tête d'un exécutif.

Pour cela, la réflexion porte sur trois points : la reconnaissance de l'élu ; son statut, qui n'existe pas aujourd'hui ; une meilleure coordination de la présence de l'État dans les départements pour ne pas doubler les services.



Madrid : la délégation française de l'Observatoire sénatorial de la décentralisation, conduite par Jean Puech, reçue au Sénat espagnol par le Président Javier Rojo, en présence du Sénateur et de l'ambassadeur de France en Espagne Anaki Anasagasti, Président du Groupe d'Amitié Espagne-France

› Comment faire avancer les choses ?

Jean Puech : En septembre dernier, j'ai conduit une mission dans plusieurs régions d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Nous avons pu rencontrer de nombreux responsables des collectivités locales au plus haut niveau dans des pays qui ont un parcours beaucoup plus décentralisateur que la France.

Toujours dans le cadre de l'Observatoire sénatorial de la décentralisation, j'ai été reçu par le Premier ministre François Fillon, par Édouard Balladur qui préside la commission chargée de faire des propositions pour la modernisation de nos institutions, par le secrétaire général de l'Élysée,

Claude Guéant, par la ministre de l'Intérieur chargée des collectivités locales, Michèle Alliot-Marie.

Le chantier de la gouvernance locale est d'actualité. La prise de conscience politique est réelle. Les choses doivent changer afin de répondre aux souhaits de nos concitoyens qui veulent comprendre l'action publique, savoir qui fait quoi, qui décide, qui paie. Les propositions que je suis amené à présenter dans le cadre de l'Observatoire de la décentralisation permettront, je l'espère, d'avancer dans la bonne direction. C'est-à-dire : clarifier, simplifier et, en définitive, économiser. ■

Vieillesse et handicap

L'Aveyron mobilisé

Le schéma départemental vieillesse et handicap est en chantier. Le débat est ouvert et les propositions se précisent pour répondre le mieux possible aux questions posées pour l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées.

Depuis neuf mois maintenant, l'Aveyron a entamé la révision du schéma départemental vieillesse et handicap. Le département se mobilise, ainsi que l'a souligné le président Jean Puech, lors de la réunion publique du Conseil général, lundi 1^{er} octobre dernier.

Le travail entamé dans une large concertation depuis le début de l'année a abouti à un état des lieux. C'est une étape qui permet de fixer les idées sur ce qui a été déjà réalisé.

Le dialogue qui s'est engagé va permettre d'affiner les propositions pour un document final qui servira de feuille de route au département, afin d'apporter les meilleures réponses à ce qui reste l'un des points forts de la solidarité en Aveyron : l'attention portée aux aînés et à tous ceux que la vie maltraite.

Des pistes de travail

C'est cette préparation de l'avenir qui est le moteur de la démarche.

Les situations évoluent. L'espérance de vie gagne fort heureusement du terrain : un trimestre par an. Mais la dépendance devient souvent plus lourde avec l'âge. Et le taux des plus de 85 ans dans le département sera à la hausse encore durant de très nombreuses années.

Afin de répondre efficacement à cette exigence de solidarité, des pistes sont ouvertes. Le débat en cours en est riche, à la lumière des études, des témoignages, des comparaisons d'expériences.

Parfaire le maintien à domicile, aider les "aidants" naturels (famille, proches) avec des possibilités d'accueil de jour et d'hébergement temporaire, organiser des prises en charge alternatives et diversifier l'offre d'accueil, développer la prise en charge des malades Alzheimer en tenant compte du contexte lié à la nouvelle politique nationale, poursuivre les efforts de qualité de la prise en charge en établissement médico-social (avec un financement effectif par l'État des lits autorisés), répondre à la problématique

Un schéma unique

La logique d'un schéma unique vieillesse et handicap permet de prendre en compte des problématiques (perte d'autonomie et dépendance) et une convergence des moyens et des financements inscrite dans la loi.

Elle correspond également à une volonté de privilégier les réflexions communes sur les améliorations à apporter tout en tenant compte des différences et des actions spécifiques. Elle s'inscrit dans la recherche des possibilités de mutualisation entre les deux secteurs.

du handicap psychique, mieux articuler accompagnement social du handicap et insertion professionnelle, favoriser la politique de formation, promouvoir l'information (un numéro vert ?) et la coordination...

C'est un chantier qui devra être achevé dans les mois qui viennent, a rappelé Jean Puech en ouvrant cette réunion, afin que les moyens soient mis en œuvre.

Pour le président du Conseil général, "le débat est ouvert, sur un sujet qui se situe au cœur de nos préoccupations. Les Aveyronnais sauront se rassembler pour donner les bonnes réponses, les réponses de la solidarité, à ces questions essentielles".



La solidarité aveyronnaise en direction des aînés reste forte.

Partenariat et concertation

Le département a été précurseur en matière d'organisation de l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées. Il y a eu en Aveyron, depuis 1987, une volonté constante de réflexion et d'anticipation par rapport aux réponses à apporter aux problèmes.

La démarche engagée depuis le début 2007 pour la révision du schéma départemental avant même que celle-ci soit obligatoire (fin 2008) en est une nouvelle démonstration.

L'Aveyron anticipe.

La formule de partenariat avec l'État et la très large concertation engagée avec l'ensemble des acteurs de cette politique (information, 20 groupes de travail réunissant 150 personnes, consultation directe des usagers avec plus de 4 000 questionnaires exploités) ont permis de franchir une nouvelle étape dans une bonne connaissance du terrain et des attentes.

L'Aveyron ne part pas de rien.

Depuis 1984, le programme d'équipement social a accompagné la rénovation et la modernisation des établissements d'accueil. 75 opérations ont été réalisées et plus de 4 300 lits (73%) ont été ainsi rénovés.

Le taux d'équipement comme la couverture territoriale (voir tableaux d'analyses comparatives) sont satisfaisants comparé aux autres départements.



Faciliter la vie des personnes âgées et des personnes handicapées

En Aveyron, les solidarités familiales restent fortes, les acteurs savent travailler ensemble, il existe une réelle capacité de réponse rapide à la demande de maintien à domicile. La prise de conscience des besoins nouveaux, la formation, la présence de la Maison départementale des personnes handicapées sont autant d'atouts qui permettent d'imaginer l'avenir sur des bases solides. ■

Les commerces de proximité et des solutions pour les transports

La parole est donnée aux Aveyronnais dans le cadre de cette préparation du schéma d'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées.

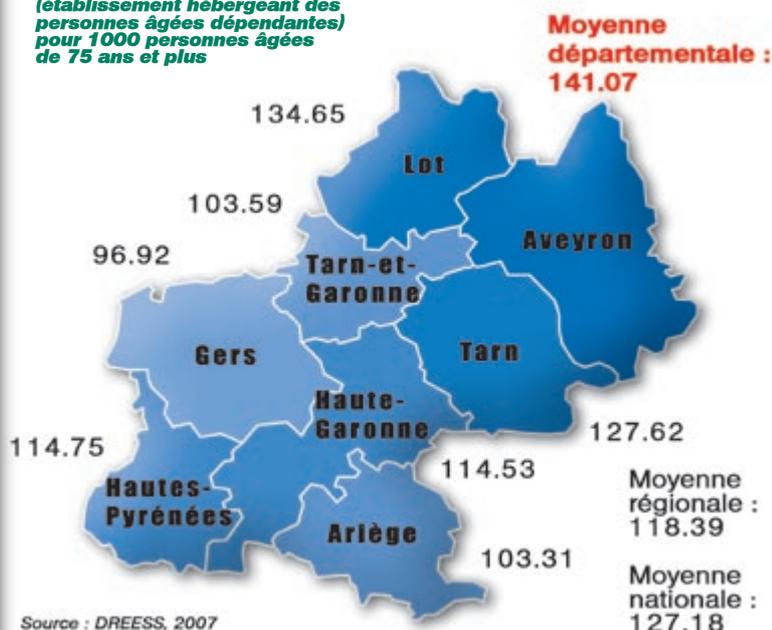
L'enquête réalisée auprès de 3 298 personnes âgées à domicile donne des indications précieuses.

Ainsi, les personnes âgées qui bénéficient de l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA) estiment la qualité du dispositif très satisfaisante et satisfaisante à 91%.

Quand on les interroge sur les services qui leur paraissent importants afin que ces personnes puissent rester à domicile, elles désignent deux priorités : les commerces de proximité et des solutions pour les transports.

Pour l'accueil en établissement, c'est le temps partiel qui est le plus demandé par les personnes qui vivent aujourd'hui à leur domicile.

Taux d'équipement en EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes) pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus





RD 840

La déviation de Viviez en chantier

L'aménagement de la RD 840 (ex-RN 140 transférée au Conseil général) s'accélère. Après la réalisation de la côte de Nuces, la déviation de Viviez est en chantier et les aménagements de la traversée de Firmi sont lancés.

Fluidité du trafic sur un axe qui constitue un tronçon essentiel de la liaison entre les autoroutes A 20, la RN 88 et l'A 75, sécurité : les travaux en cours et prévus sur la RD 840 entre le département du Lot et Rodez par le bassin de Decazeville répondent à une urgence.

Après des années d'attente, le chantier est véritablement ouvert sous la houlette du Conseil général.

Dans le cadre de ce programme, la première tranche du contournement de Viviez – dont les travaux ont commencé – consiste à dévier la RD 840 dans la traversée du bourg entre le giratoire de La Vitarelle et le plateau de Laubarède, au droit de "L'hôtel des célibataires".

Cette route nouvelle sera ouverte au premier trimestre 2009.

Le chantier porte sur une nouvelle voie de 2,5 km qui comprend un créneau de dépassement à trois voies de 1 300 mètres et quatre giratoires construits ou modifiés afin de créer des points d'échanges entre la déviation et l'agglomération.

À noter : l'importance accordée à l'aménagement environnemental

avec, par exemple, la mise en place de 4 000 m² d'écrans acoustiques.

Cette opération de 15 M€ est financée dans le cadre du contrat de plan État-Région par l'État, la Région Midi-Pyrénées et le Conseil général, maître d'ouvrage sur une route qui lui a été transférée en 2006.

La deuxième tranche consistera à raccorder la portion en travaux à la RD 840 actuelle côté Figeac après avoir traversé le plateau de Laubarède. Le coût de cette section, également financée dans le cadre du contrat de plan État-Région, est estimé à 5,5 M€.

Le projet est lancé avec une perspective de début des travaux en 2009.

Lors de la pose de la première pierre de la déviation de Viviez, vendredi 21 septembre dernier, le conseiller général de Decazeville représentant le président Puech a rappelé l'engagement du Conseil général pour relancer et accélérer les travaux prévus dans le contrat de plan État-Région dès le transfert de la route au Département le 1^{er} janvier 2006. Ainsi en fut-il pour la côte de Nuces, dont le chantier

était stoppé depuis plus d'un an. Ainsi en est-il pour la traversée de Firmi dont les travaux sont en cours. Cette opération sera prolongée par un créneau de dépassement dans la côte d'Hymes.

Le Département affirme sa volonté de faire de la RD 840 un axe majeur pour le développement économique du Bassin et de l'Aveyron. ■

Le Département accélère

Au final, c'est un total de 33,8 M d'euros qui auront été investis au 12^e contrat de Plan sur l'axe de la RD 840.

De plus, dans son programme pour les années à venir sur cet axe, le Conseil général a prévu plusieurs autres opérations importantes. Elles concernent notamment les aménagements des carrefours de Valady et de Calcomier (à l'entrée de Rodez), un aménagement de sécurité au pont de Boisse-Penchoy et la réalisation de deux autres créneaux de dépassement dont l'emplacement reste à déterminer. 15 M d'euros vont ainsi s'ajouter pour poursuivre l'aménagement de la RD 840.

Agence technique départementale (ATD 12)

Accompagner les collectivités locales

Un constat a été fait dans l'Aveyron : environ 75% des communes ont une population inférieure à 2 000 personnes. Il est évident que ces collectivités ne disposent pas d'une administration importante : en général un secrétaire de mairie, et pas toujours à temps plein. En revanche, elles ont parfois – voire souvent aujourd'hui – à faire face à des dossiers, des démarches complexes. ATD 12 (agence technique départementale) a été créée en 1991 par volonté de l'Association départementale des maires et du Conseil général pour apporter à ses membres une assistance sous forme d'informations et de conseils dans les domaines administratifs, juridiques et techniques ainsi qu'en matière de formation des élus comme il est écrit dans les statuts.



L'équipe de l'Agence technique départementale (ATD 12) autour de son président Pierre Raynal.

ATD 12 s'inscrit dans le cadre des premières lois de décentralisation de 1982. L'esprit alors consistait à dire que les collectivités départementales disposaient d'une administration qui pouvait être mise à disposition d'autres collectivités et notamment des communes avec lesquelles les relations sont très fréquentes.

Les ATD ont alors été créées sous forme associative (ATD 12 est présidée par Pierre Raynal) à l'initiative des Conseils généraux. En Midi-Pyrénées, seuls deux départements s'en sont dotés.

Dès le début, les besoins qui ont émergé ont concerné trois grands

secteurs : la formation, l'accès à l'information et à la documentation, l'assistance sur des questions très précises.

La formation s'adresse aux élus, aux secrétaires, aux techniciens. Elle est assurée – gratuitement – sur cinq sites (Rodez, Espalion, Villefranche-de-Rouergue, Millau et Saint-Affrique) autour d'une dizaine de thèmes, sur des sujets concrets et d'actualité, arrêtés après consultation des élus. Exemples : l'élaboration d'un budget, l'assainissement, les déchets, la responsabilité des élus... ATD 12 se charge de trouver les intervenants compétents et d'assurer toute la logistique.

En ce qui concerne le besoin d'informations, il est assuré en continu. Lorsqu'un maire se pose une question, ATD 12 mène les recherches, auprès des bonnes sources, pour apporter des réponses fiables. De plus, des notes de référence sont diffusées, essentiellement par le service juridique.

L'assistance, elle, porte sur des questions très diverses relatives aussi bien à un problème lié à un chemin rural, les relations avec une entreprise, le code électoral...

Là se trouve la base des missions d'ATD 12. Au fil des ans toutefois, elles ont évolué.



La qualité de l'eau au robinet exige une bonne protection des captages.

Eau potable, Europe et archéologie

Depuis sa création, ATD 12 a su s'adapter à l'évolution du contexte d'intervention et de compétences des collectivités locales. Les trois thèmes qui suivent en sont l'illustration.

La loi sur l'eau de 1992 a imposé la **mise en place de périmètres de protection des captages de l'eau potable**. Une première échéance avait été fixée à janvier 1997 pour cette mise en conformité. Mais dans l'Aveyron comme partout ailleurs en France, la majorité des points d'eau n'étaient pas protégés à la date imposée : dix seulement l'étaient sur les 350 que comptait l'Aveyron. Aussi, afin de rendre plus facile la démarche aux collectivités concernées, le Conseil général et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ont décidé de leur proposer un interlocuteur unique chargé de les assister et de les appuyer techniquement. Ce rôle a été confié à ATD 12 qui informe les collectivités sur la réglementation, aide au montage et à l'instruction des dossiers, sélectionne, coordonne et assure le suivi des différents

intervenants (bureau d'études, géomètre, laboratoire d'analyses), entreprend toutes les démarches administratives notamment pour les demandes de subvention, suit l'avancement de la procédure...

Bilan : sur les 300 captages qui alimentent les Aveyronnais en eau potable et qui impliquent 103 collectivités (22 syndicats et 81 communes), 241 captages (soit 81 collectivités) sont concernés par la démarche de mise en place des périmètres de protection avec ATD 12. Parmi les 22 collectivités restantes, 14 n'ont encore rien fait, 8 ont mené seules la démarche ou ont déjà protégé leurs captages.

Autre mission nouvelle confiée à ATD 12 : **le suivi et le contrôle financier du programme européen Leader +**. Dans l'Aveyron, les GAL (groupe d'action locale)

AMIE (sur le territoire du parc naturel régional des Grands Causses) et AOC (Nord-Aveyron) ont été retenus parmi les 140 GAL de France, bénéficiant chacun d'une enveloppe d'environ 1,5 million d'euros. Ces groupements ont décidé de faire appel à ATD 12 qui participe aux réunions des comités techniques, est en relation avec les maîtres d'ouvrage et les cofinanceurs, collecte et contrôle les pièces justificatives, prépare les ordres de paiement, assure un contrôle sur place des opérations, suit l'avancement du programme... Un travail qui devient de plus en plus lourd et complexe administrativement.

Pour couvrir les frais engagés par ATD 12, des conventions ont été signées avec chacun des GAL.

Le “risque archéologique”

La dernière des missions assurées par ATD 12 concerne ce que l'on appelle le **“risque archéologique”** (que certains préfèrent désigner par l'expression “potentiel archéologique”). Lorsqu'une collectivité locale lance des travaux, peuvent être mis au jour des vestiges qu'il s'agit d'étudier, voire de protéger.

C'est ce que la réglementation comme le “bon sens” imposent. Toujours afin de rendre plus facile pour les communes la gestion de cette situation, l'idée est née de créer un établissement public : ATD 12 a pour mission de réfléchir aux conditions de faisabilité de cette structure. Actuellement, un “pôle

archéologique” travaille sur cette question, assure des fouilles et des diagnostics, communique sur les découvertes.

Enfin, concernant sa mission d'assistance, ATD 12 mène une réflexion interne quant à l'élargissement au-delà du juridique.



Le chantier archéologique du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon, dirigé par ATD 12 au cours du mois d'août 2007 depuis le Centre archéologique départemental basé à Onet-le-Château

Mutualiser les moyens

Trois il y a huit ans, les personnes qui travaillent pour ATD 12 sont aujourd'hui au nombre de 14. L'association est présidée par Pierre Raynal, premier vice-président du Conseil général. Son budget est assurée par le Conseil général, les missions remplies par ATD étant gratuites, à l'exception par exemple des dossiers périmètres de protection de l'eau potable pour lesquels une participation des communes

est demandée, d'un coût inférieur à 10% de la mission d'ingénierie. ATD 12 reçoit de plus des fonds européens (Leader).

Dans un souci de mutualisation des moyens, de souplesse et de maîtrise des coûts, des agents du Conseil général travaillent pour ATD 12. Il en est ainsi du secrétaire général, Alain Portelli et pour les questions juridiques. En revanche, pour certains domaines, des recrute-

ments spécifiques ont été nécessaires : les périmètres de protection, la formation, les programmes Leader, la comptabilité et la gestion du personnel, l'archéologie.

Pour l'assistance, ATD 12 s'appuie sur le réseau et les responsables des Maisons des services du Conseil général, ce qui garantit par ailleurs une offre au plus près des besoins. ■

Aveyron-Expansion Au service de l'économie aveyronnaise

L'assemblée générale d'Aveyron Expansion a permis de souligner l'importance de l'action de l'outil économique du Conseil général. Et de dresser un diagnostic de bonne santé du développement du département.

Le développement économique d'un département est d'abord assuré par les entreprises. Mais c'est le rôle de la collectivité de soutenir les acteurs locaux. Et, dans cette démarche, le Conseil général se mobilise pour accompagner les initiatives.

Ainsi pour l'ouverture, avec le combat pour la RN 88 à deux fois deux voies et une couverture complète des territoires par le haut débit.

En ouvrant l'assemblée générale d'Aveyron Expansion, lundi 24 septembre à Rodez, le président Jean Puech a tenu à souligner le rôle capital du monde économique dans la "renaissance" du département.

Une renaissance qui n'est pas le fruit de l'imagination. Les chiffres communiqués (voir ci-après) l'attestent : l'Aveyron change et l'attractivité des territoires est porteuse.

L'appui aux entreprises aveyronnaises

Une population qui augmente, des emplois créés, un taux de défaillance des entreprises faible (6,6 pour 1 000), un chômage très faible : les indicateurs sont au vert.

Revers de la médaille, l'Aveyron a encore du mal à fournir la main d'œuvre disponible (et notamment les cadres) et du terrain bien placé pour

accueillir de nouvelles activités.

Ces quelques faiblesses ne gommant pas la dynamique du département. Et Aveyron Expansion y prend toute sa part.

Ainsi, en 2007, Aveyron Expansion aura travaillé sur près de 175 dossiers d'entreprises représentant 60 millions d'investissement et 1 030 emplois.

Cœur de métier de l'Agence depuis son origine, l'appui aux entreprises aveyronnaises se traduit par de nombreuses actions. Toutes filières confondues, cette action a porté en 2006 sur 73 dossiers d'entreprises en développement auxquels viennent s'ajouter les contacts quotidiens de chefs d'entreprises ou de porteurs de projets en recherche d'informations.

Créer des activités nouvelles

Le Conseil général a également positionné Aveyron Expansion comme l'Agence départementale chargée de rechercher des investisseurs et des créateurs d'entreprises en dehors du territoire départemental.

Prospecter, accueillir, animer les réseaux, créer les conditions de l'accueil (et notamment en ce qui concerne le foncier)... La mission d'Aveyron Expansion a porté en 2005, par exemple, sur 44 dossiers de prospection qui ont d'ores et déjà donné des résultats pour certains

d'entre eux. Des résultats qui se traduisent par un potentiel de 180 à 200 emplois.

L'année 2007 se présente bien au regard des contacts ou engagements enregistrés.

L'assemblée générale d'Aveyron Expansion a permis également à Jean-Louis Lazuech, vice-président du 1^{er} investisseur mondial dans la logistique, Prologis, d'expliquer la démarche du groupe en matière d'intégration dans l'environnement.

Rappelons que Prologis a décidé de s'installer sur 10 hectares de la zone d'activités départementale à Séverac-le-Château, au carrefour de l'autoroute A 75 et de la RN 88.

Le portail de l'économie du département

Le site internet d'Aveyron Expansion s'est encore étoffé.

Devenu le véritable portail de l'économie du département, il conforte son succès. Sa fréquentation est passée en moyenne de 2 000 visiteurs par mois en 2004 à 6 200 visiteurs par mois en 2006.

La campagne de communication "On ira tous en Aveyron" à laquelle Aveyron Expansion était fortement associé a porté à plus de 8 000 le nombre de visiteurs entre le 23 décembre 2006 et le 21 janvier 2007.

Plus de population, plus d'emplois, une croissance de bonne tenue

271 000 habitants

L'analyse de la conjoncture locale qu'a réalisée Aveyron Expansion pour l'année 2006 confirment les changements qu'enregistre le département depuis quelques années.

Ainsi, la croissance de la population se confirme. Au 1^{er} janvier 2006, elle est estimée à 271 000 habitants.

Cette croissance repose sur la capacité de l'Aveyron d'attirer de nouvelles personnes. Selon l'INSEE, l'excédent migratoire depuis 1999 correspond à une hausse de population de 0,7% l'an en moyenne.

Plus de 9 000 emplois créés en 10 ans

L'emploi continue à progresser. Plus de 9 300 emplois ont été créés en 10 ans dans le département. C'est l'emploi salarié qui est le plus dynamique.

Cette tendance se confirme en 2006 : plus 2,1% pour l'emploi sur l'année et plus 1% pour l'emploi salarié du secteur marchand au quatrième trimestre de cette année.

La structure de la population active en Aveyron ressemble de plus en plus à celle de la France : moins d'agriculteurs, plus de personnes dans le tertiaire.

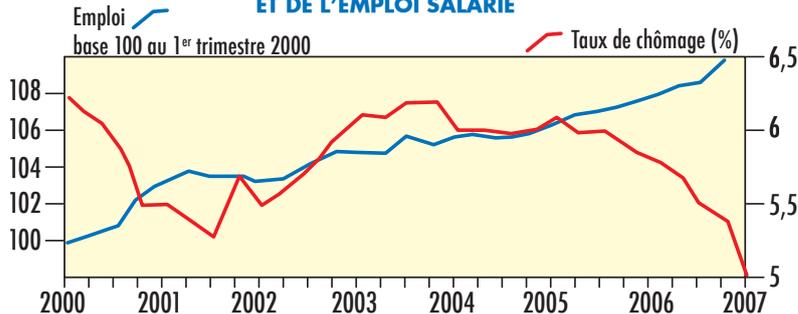
Les effectifs industriels sont constants et représentent 16% des emplois (contre 14,5% en moyenne Midi-Pyrénées).

Le taux de chômage demeure en Aveyron le plus faible de Midi-Pyrénées et de France : 4,8% de la population active fin mars 2007 contre un taux régional de 8,4% et national de 8,3%. ■

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI TOTAL EN AVEYRON DEPUIS 1989



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE ET DE L'EMPLOI SALARIÉ



Source : Insee - estimations corrigées des variations saisonnières



La zone d'activités départementale de la Cavalerie, symbole du dynamisme induit par l'autoroute A 75.

L'impact de l'autoroute

L'étude présentée par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) de Millau sur l'impact de l'autoroute sur l'économie est explicite : l'A 75 est un atout majeur pour le développement économique du département. Les régions irriguées par cet axe (à l'exemple des zones d'activités départementales de La Cavalerie et Sévérac-le-Château) en profitent pleinement.

De quoi souhaiter rapidement une RN 88 à deux fois deux voies...

Pôle de dépistage des cancers

Le Conseil général ouvre un guichet unique

Le Conseil général est au cœur des actions de prévention pour la santé. La mise en place d'un "Pôle de dépistage des cancers" est une nouvelle étape de cette démarche au service de l'ensemble des Aveyronnaises et des Aveyronnais.

Les conseillers généraux n'ont pas hésité. Lorsqu'il leur fut, il y a deux ans, donné à choisir pour garder ou non les compétences en matière de dépistage des cancers, ils ont décidé de conserver cette mission tant elle s'inscrit dans la démarche essentielle de solidarité du Département.

Par délégation de l'État et par convention avec lui, le Conseil général assume donc les compétences qui lui étaient déjà confiées pour ce qui est du dépistage des cancers mais aussi des vaccinations, de la lutte contre la tuberculose et de la prévention des infections sexuellement transmissibles (voir page suivante pour ces dernières).

Ainsi, la responsabilité de l'organisation sur l'ensemble du département des programmes de dépistage des cancers du sein, colo-rectal et du col de l'utérus est donnée au Conseil général.

Des structures

Pour l'exercice de cette compétence, le Conseil général s'appuie sur trois structures :

- l'Association aveyronnaise de dépistage des cancers (ADECA), à laquelle il confie l'organisation et la gestion du programme de dépistage des cancers ;
- le mammobile, qui est une structure de radiologie mobile. En sillonnant les cantons ruraux du département, le mammobile donne le même accès au

dépistage du cancer du sein aux femmes vivant dans des zones éloignées des cabinets de radiologie qu'aux femmes des secteurs urbains ;

- le Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein en Aveyron auquel le Conseil général confie une mission d'animation (communication, information, sensibilisation des femmes).

L'ouverture d'un Pôle de dépistage organisé des cancers, 4 rue François Mazenq à Rodez, permet de regrouper les moyens.

Pour Jean-Paul Espinasse, président de la commission des affaires sociales du Conseil général, ce "guichet unique" doit être source d'efficacité dans l'action.

L'exemple du cancer du sein

Avec une forte volonté du Conseil général, l'Aveyron a fait œuvre de pionnier pour le dépistage (gratuit) du cancer du sein. En mettant en place une formule originale – le mammobile – adaptée aux territoires ruraux et en s'appuyant sur une structure proche du terrain – le Comité féminin –, le département a donné l'exemple.

Le très bon impact du mammobile est confirmé par les résultats de la campagne 2006 : des taux de participation qui dépassent les 50% de la population concernée (les femmes de 50 à 74 ans) dans certains cantons comme Campagnac, Entraygues, Estaing, Réquista, Saint-Chély

d'Aubrac, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-des-Côts, Laissac...

Ce sont près de 3 500 femmes qui sont venues effectuer une mammographie en 2006.

Pour la très grande majorité, elles sont reparties rassurées. Pour d'autres (9%), il a fallu des examens complémentaires qui, très souvent, ont permis de tranquilliser les femmes ou de leur conseiller un suivi plus rapproché.

Mais il arrive aussi qu'un cancer soit décelé à temps. Avec une espérance accrue de vie sauvée.

C'est dire l'importance de cette action de dépistage du cancer du sein.

Présidente du Comité féminin, Danièle Puech estime que "le bilan de cette action est un encouragement à notre volonté déterminée de poursuivre et d'amplifier cette démarche".



Le mammobile sillonne la campagne aveyronnaise depuis 2001

Une démarche globale de prévention

La prévention santé assurée par le Conseil général à travers le Centre de prévention médico-sociale concerne les vaccinations et les conseils aux voyageurs (ainsi que les vaccinations effectuées par les services de la Protection maternelle et infantile) ; la prévention et le dépistage de la tuberculose et des maladies respiratoires ; la prévention et le dépistage des maladies sexuellement transmissibles (sida et hépatites) ; le dépistage des cancers.

En 2006, 14 200 actes ont été dispensés dans ce cadre.

Les actions de santé se répartissent sur le centre de Rodez pour l'essentiel et sur les antennes de Millau, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Saint-Affrique et Espalion.

En milieu scolaire en 2006, 931 vaccinations (rougeole-oreillons-rubéole et diphtérie-tétanos-coqueluche acellulaire-polio) ont été faites auprès des élèves de 6^e des collèges du département.

À souligner que les services du Conseil général effectuent également les visites médicales obligatoires de l'Agence nationale pour l'accueil des étrangers et des migrants et du Centre d'accueil des demandeurs d'asile (190 personnes en ont bénéficié en 2006 mais, depuis, cette activité est devenue très minime en raison d'une réorganisation de cette Agence)

Vaccinations

La demande de vaccination et de conseils pour les personnes qui voyagent occupe une place importante. Plus de 2 000 personnes ont été reçues en consultation en 2006 (sans compter les renseignements donnés au téléphone). Ce chiffre progresse. Ces vaccinations (dont la fièvre jaune qui ne peut être faite que dans un centre agréé, c'est-



Près de 8000 vaccinations

à-dire à Rodez) sont réalisées au centre de prévention médico-sociale de Rodez, 1 rue Séguy (le lundi et le mercredi sur rendez-vous au 05 65 75 42 20), les autres centres médico-sociaux de Decazeville, Espalion, Millau, Villefranche-de-Rouergue et Saint-Affrique assurant une consultation de vaccination au moins une fois par semaine.

Au total, près de 8 000 vaccinations ont été effectuées dans les différents centres de prévention médico-sociale, par le service de la protection maternelle et infantile, dans les mairies, les écoles, à la Maison d'arrêt et en entreprise.

Tuberculose et maladies respiratoires

Sur l'ensemble du département en 2006, près de 1 100 actes ont été effectués dans le cadre du dépistage de la tuberculose et des maladies respiratoires.

En ce qui concerne la tuberculose, près de 500 actes ont été effectués pour le dépistage systématique lors d'embauches ou de concours de la fonction publique par exemple et pour le dépistage sur des personnes au contact de malades contagieux.

Pour les maladies respiratoires autres que la tuberculose, plus de 400 examens radiologiques

ont été effectués, essentiellement à la demande de la médecine du travail.

Sida, hépatites, syphilis...

Le dépistage anonyme et gratuit des maladies sexuellement transmissibles (sida, hépatites, syphilis etc...), pris en charge par le Conseil général, s'effectue à Rodez avec une antenne à la Maison d'arrêt du chef-lieu.

L'accueil est réalisé au centre de prévention médico-sociale, 1 rue Séguy à Rodez le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. L'accueil est également possible à tout moment sur rendez-vous (au 05 65 75 42 24)

2 118 consultations ont été faites en 2006. 942 tests en ont découlé. ■

À la Maison d'arrêt de Rodez

334 consultations ont été dispensées en 2006. Elles concernent l'information et le dépistage des maladies sexuellement transmissibles (sida, hépatites et syphilis) avec 129 tests réalisés, le dépistage de la tuberculose et la mise à jour des vaccins.



La délégation aveyronnaise reçue au Judet de Tulcea par le Président George Bunduc

Aveyron-Tulcea Quinze ans de coopération

Pour Pierre-Marie Blanquet, président de l'association "Aveyron coopération internationale" (ACOOPI), la coopération décentralisée entre l'Aveyron et Tulcea (en Roumanie), qui fête ses 15 ans d'existence, "peut s'appuyer sur un bilan d'actions riches et diversifiées".

La coopération entre l'Aveyron et Tulcea, initiée dès 1992 par Jean Puech alors que la Roumanie sortait de cinquante années difficiles, a été placée d'entrée dans une démarche rigoureuse, "fondée sur des valeurs humanistes dont le but premier était d'aider un pays en transition démocratique", ainsi que l'expliquait Danièle Puech, alors présidente d'ACOOPI. Aujourd'hui, une nouvelle ère des relations entre les deux territoires s'ouvre avec une forte volonté partagée de continuer à travailler ensemble.

Répondant à l'invitation roumaine, une délégation aveyronnaise, conduite par Pierre Raynal, premier vice-président du Conseil général, s'est rendue à Tulcea à la fin du mois de septembre.

La représentation aveyronnaise, ainsi que le souligne Pierre-Marie Blanquet, a pu prendre la mesure des changements. En Roumanie, ça bouge. Cette évolution est sans doute l'une des bases pour construire la suite du partenariat entre l'Aveyron et Tulcea.

La Roumanie bouge !

En 15 ans, grâce à l'appui du Conseil général de l'Aveyron et de son homologue roumain (le Judet de Tulcea), grâce à la participation active de l'ensemble des acteurs locaux des deux territoires, près de 800 personnes ont pu s'engager dans les projets. Protection de l'enfance handicapée et en difficulté, formation professionnelle des travailleurs sociaux, échanges de jeunes, formation des élus et des cadres de collectivités locales, développement touristique, développement agricole, appui aux entreprises, protection du patrimoine, culture... Le bilan s'appuie sur plus de 250 missions qui ont permis de tisser des liens solides entre les deux départements.

Un partenariat entre les acteurs locaux

Le partenariat entre l'Aveyron et Tulcea s'inscrit dans le cadre d'une action de coopération décentralisée. C'est-à-dire qu'elle s'appuie, avec l'aide de l'État (ministère des Affaires étrangères) sur les acteurs locaux des deux territoires et, en particulier, les collectivités.

Au mois de décembre prochain, une délégation roumaine sera en Aveyron. Elle sera notamment présente lors de la session budgétaire du Conseil général pour concrétiser à son tour en Aveyron le bilan de quinze années d'échanges et dresser des pistes pour l'avenir.

Ce bilan effectué, place à l'avenir dans un contexte nouveau : la Roumanie est désormais membre de l'Union européenne.

La présence d'entreprises aveyronnaises sur ces territoires d'avenir, les échanges scolaires qui se développent entre les deux départements et deviennent désormais obligatoires pour un enseignement moderne, sont déjà des signes tangibles de la réciprocité de bénéfices partagés de toutes ces actions.

Développer les fonctions "centre de ressources" des organismes de coopération, élargir le champ du partenariat entre les collectivités locales concernées (notamment les communes), renforcer les capacités des cadres, privilégier une approche du développement local fondée sur le "durable" dans les domaines du tourisme, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'environnement, poursuivre les échanges culturels : autant de projets pour nourrir l'amitié entre l'Aveyron et Tulcea, entre la France et la Roumanie. ■

CANTON DE NAUCELLE

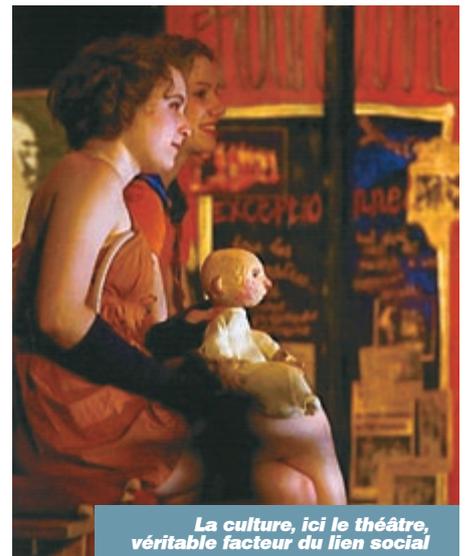
Le centre social et culturel, un outil au service de tous

Le centre social et culturel du Naucellois, soutenu par la Caf, la MSA et la Communauté de communes du Naucellois, est un espace original et convivial où bénévoles et professionnels imaginent et mettent en œuvre des actions pour améliorer la vie quotidienne des habitants du territoire. Différents axes de travail sont ainsi développés au sein de la structure : l'accueil, l'information et l'orientation pour l'ensemble des publics ; le soutien aux actions jeunes afin de leur permettre de s'impliquer, par le biais de projets, dans la vie de leur localité et d'avoir accès à des activités de loisirs ; l'insertion sociale des personnes en s'appuyant sur l'emploi et la formation ; et l'amélioration de la qualité de vie des familles en soutenant la fonction parentale, en mettant en place des actions favorisant les liens et les actions intergénérationnelles.

La particularité de la structure réside dans sa volonté d'appréhender la culture

comme un véritable facteur de lien social. Et ce de manière transversale à l'ensemble de ses actions et de ses publics. La culture est en effet un outil pertinent et un moyen d'ouverture au monde qui se doit d'être accessible au plus grand nombre. C'est donc avec le soutien de nombreux partenaires, dont, depuis plusieurs années déjà, celui de la Mission départementale de la culture (MDC), que le territoire naucellois accueille des spectacles et des résidences de diffusion autour du spectacle vivant. Ces partenariats avec la MDC permettent ainsi de programmer des compagnies défendant un propos artistique riche de sens mais aussi de mettre en place de nombreuses actions de sensibilisation en allant à la rencontre de publics souvent oubliés. Le tout en s'appuyant sur les dynamiques locales et les associations. Pour Jean-Pierre Mazars, conseiller général de Naucelle et président de la Communauté de communes du

Naucellois, "l'action culturelle ainsi définie prend tout son sens au sein de ce centre social et culturel. Elle permet de réunir des personnes d'âge, d'origine et de milieux différents pour les impliquer dans la mise en place de ces différentes actions". ■



La culture, ici le théâtre, véritable facteur du lien social

CANTON DE PONT-DE-SALARS

Prades-de-Salars : un village plus esthétique et plus fonctionnel

Un nouveau revêtement pour le sol



Petit village du Lévézou, Prades-de-Salars (90 habitants) sort de plusieurs années de travaux. Les premiers ont été lancés dès fin 2002 avec la construction d'une station d'épuration. Un investissement de quelque 133 000 euros subventionné à près de 50% par le Conseil général et à hauteur de 22 400 euros par l'agence de l'eau Adour Garonne. Dès la fin d'année suivante, on retrouvait les mêmes partenaires pour une deuxième tranche de travaux qui a consisté cette fois à raccorder l'ensemble du réseau d'assainissement. Les 700 000 euros ont été financés grâce au soutien du Département (244 800 euros) et de l'agence Adour Garonne (63 750 euros). En septembre 2006, c'est le programme départemental "Cœur de village" qui est passé par Prades-de-Salars. Aménagement des abris bus, réfection autour de l'église et pose d'un nouveau revêtement au sol..., les travaux, réalisés par les entreprises Appia, de La Primaube et Vermorel, de Salles-Curan,

ont duré trois mois. Ils représentent un nouvel investissement de 320 000 euros qui a bénéficié d'aides des Conseil général (75 000 euros) et régional (27 800 euros). Dans la foulée, c'est la route départementale 553 qui, dans la traversée du village, a fait l'objet d'aménagements. Réfection de la chaussée, créations de bordures (caniveaux et trottoirs) et traitement des eaux pluviales ont coûté quelque 251 000 euros à la collectivité. À l'arrivée, et selon les propres termes de Jean Poujol, premier magistrat de Prades-de-Salars, "ces travaux ont amélioré à la fois l'esthétique et la circulation dans le bourg". Pour Alain Pichon, conseiller général de Pont-de-Salars, "ces travaux sont le reflet du dynamisme de la commune et traduisent l'importance de l'aide que le conseil général apporte, à travers ses différents programmes, au développement et à l'embellissement des bourgs quelle que soit leur importance démographique". ■

EXPRESSION des groupes politiques

Pour le maintien d'une justice de proximité

Le maintien du service public de la justice nous paraît essentiel au développement de nos territoires. C'est pourquoi, lors de la session du 1^{er} Octobre du Conseil général, la majorité départementale a adopté la motion qui suit :

"La Garde des Sceaux, Ministre de la Justice a souhaité engager une concertation avec les parlementaires, les élus locaux, les représentants des chambres économiques sur le projet de réforme de la carte judiciaire.

Le département de l'Aveyron est fortement touché par ce projet qui consisterait à regrouper en un lieu unique et en un seul Tribunal de Grande Instance, celui de Rodez, l'ensemble des juridictions et des services publics de justice du département.

Ce projet de réduction de la carte judiciaire est, pour nous, inacceptable.

Le département de l'Aveyron, de par sa superficie, est le cinquième département de France, son relief accidenté rend les déplacements difficiles. Par ailleurs, c'est un département qui connaît une activité économique en plein essor. Le plein emploi y est quasiment atteint et l'extension des zones économiques de Rodez, de Villefranche de Rouergue et de Millau est régulière et continue.

Cette forte croissance est amplifiée par l'effet "viaduc de Millau" et de l'A 75 qui situe l'Aveyron comme un point stratégique pour les entreprises voulant se positionner sur les marchés sud-européens.

Tout ceci tend à considérer qu'on ne peut imaginer une réforme sans prendre en considération la diversité des territoires et leurs problématiques géographique et économique.

La réduction de la carte judiciaire à un seul Tribunal de Grande Instance au chef-lieu du département constituera une baisse de la qualité du service public rendu à l'usager.

Le justiciable verrait son accès au service public de justice pénalisé du fait des grandes distances, parfois plus de deux heures pour parvenir à Rodez.

Le maintien de ce service public de proximité est une nécessité que nous souhaitons défendre. Il en ressort que le maintien des trois pôles de justice actuels est non seulement le plus rationnel, mais aussi le plus respectueux des grands enjeux du département de l'Aveyron.

Le Groupe de la Majorité Départementale demande qu'une solution cohérente et équitable pour notre territoire soit trouvée."

Cette motion a été adressée à la Garde des Sceaux. Le Président Puech, devant la gravité de la menace, a souhaité également faire part directement au Premier Ministre de sa préoccupation face à une réforme qui ne prendrait pas suffisamment en compte les réalités locales.

La Majorité départementale n'entend pas, et ce quelque soit le gouvernement, rester sans réagir face à des mesures qui menaceraient les intérêts de l'Aveyron et des Aveyronnais. Nous l'avons largement démontré par le passé lors des manifestations de défense de nos services publics, ou lors du transfert des routes nationales au département qui nous a vu entamer des poursuites contre l'État afin d'obtenir une meilleure compensation.

Contact : Groupe de la majorité départementale - 5, Bd Laromiguière 12000 Rodez Tél. 0565730746 – Fax. 0565730749 – Courriel : union.aveyron@wanadoo.fr

Le Conseil Général va à l'encontre de ses priorités

La loi fixe pour priorité aux Conseils Généraux l'action sociale. Pourtant en Aveyron, le Département limite son budget social à 374 euros par habitant* pour se consacrer à des dépenses secondaires.

Si l'on s'en réfère à la définition du dictionnaire, "priorité" signifie "le fait de passer avant".

En Aveyron, peut-on raisonnablement dire que les enjeux sociaux, au premier rang desquels figure le vieillissement de la population, passent avant les questions secondaires ? Force est de constater qu'aujourd'hui les maisons de retraite manquent de personnel et de moyens, et que la maladie d'Alzheimer touche de plus en plus de familles. Le retard accumulé par le Département place les personnes âgées et leurs familles dans des situations difficiles.

En réponse, le Conseil Général se satisfait d'une opération d'humanisation des maisons de retraite d'un million d'euros. C'est l'équivalent du montant budgété pour la châtaigne à Rignac. C'est beaucoup moins que le déficit annuel de Micropolis. C'est la moitié du budget communication.

Peut-on décemment accepter que ces dépenses accessoires passent avant la prérogative essentielle du Conseil Général ? Non. Les priorités du Conseil Général ne devraient pas être Micropolis, le magazine Grand A, le spot TV "on ira tous en Aveyron" ou la châtaigne à Rignac.

Dans l'indifférence générale, les personnes âgées attendent une prise de conscience.

** Soit 20% de moins que la moyenne régionale*

Stéphane BULTEL, Conseiller Général (PS) de l'Aveyron

Une signalétique "Confluence" à Entraygues-sur-Truyère

Informier pour inciter à la visite

Les élus et initiateurs du projet devant un des trois blocs de granit installés en bord de rivière



Deux panneaux d'accueil aux entrées de la ville ; deux pupitres d'information sur les deux rivières expliquant leur histoire mais également celles des barrages et des ponts ; un autre panneau à l'extérieur de l'office de tourisme illustrant la visite guidée de la vieille cité ; et, enfin, trois blocs de granit de la Vallée du

Lot portant des panneaux explicatifs sur le château, l'époque des gabarres et la géographie du confluent... Fin août, à l'occasion de la visite inaugurale d'un projet baptisé "Confluence", les deux conseillers généraux d'Espalion et d'Entraygues-sur-Truyère ont pu constater que la demande des touristes et autres visiteurs avait bien été entendue : "Une telle réalisation et de première importance pour l'identité de la cité d'Entraygues et pour la transmission de son histoire". Un projet appelé à évoluer puisque les Entrayols ont été conviés à enrichir l'existant en y allant de leurs propres anecdotes et commentaires sur ce véritable site de rencontres et d'échanges qu'est devenu le Confluent.

Mercredi 28 novembre à Bozouls

En piste pour le 15^e cross départemental

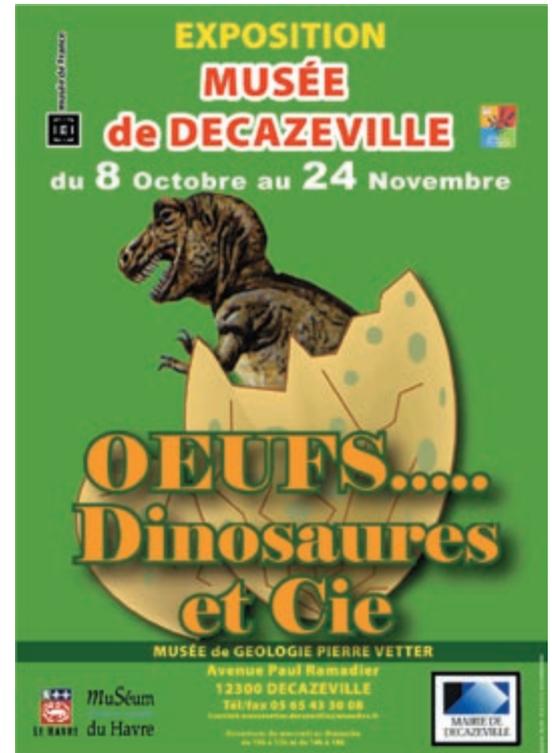
Organisé par le Conseil général, l'UNSS, l'Usep et l'Ugsel, le quinzième cross départemental se courra le 28 novembre prochain à Bozouls. Cette édition 2007 sera marquée par la confirmation et le développement d'une innovation tentée en 2006 à savoir la participation de représentants venant du sport adapté. En partenariat avec le comité départemental de sport adapté, ils seront en effet une centaine, venant de plusieurs établissements spécialisés, à s'aligner au départ de la première course qui s'élancera, sur un circuit de 550 m, dès 11 h 50. Ce

sera ensuite autour des collégiens d'en découdre sur une longueur de 1 300 mètres, avant les lycéens et les étudiants Staps qui s'élanceront à 14 h 25 pour se mesurer sur deux boucles de circuit, soit 5,4 km. Plusieurs remises de récompenses sont prévues tout au long de l'après-midi avec, dans la foulée, une mise en ligne des résultats sur le Net.

► **Inscriptions sur le site Internet du Conseil général à l'adresse suivante : www.cg12.fr**

Jusqu'au 24 novembre,
au musée de géologie
de Decazeville

"Œufs... Dinosaures et Cie"



Dans le cadre de la Fête de la Science, le musée de géologie Pierre-Vetter de Decazeville accueille, depuis le 8 octobre et jusqu'au 24 novembre, une exposition pas comme les autres. Une exposition qui propose d'expliquer le mode de vie des dinosaures, notamment à travers l'étude de leurs œufs. Qui étaient les dinosaures ? Comment se reproduisaient-ils ? Comment travaillent les paléontologues ? Autant de questions auxquelles cette exposition, qui présente d'ailleurs le plus gros œuf jamais pondu au monde (celui de l'Aepyornis, un oiseau disparu de Madagascar il y a seulement quatre siècles), tente de répondre.

► **Exposition ouverte du mardi au samedi (de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h) aux scolaires, des plus petits aux plus grands.**

Les 2 et 16 décembre à Lanuéjols

Marché de Noël et concert avec le syndicat d'initiatives

Organisé sous l'égide des Marchés de producteurs de pays, le Marché de Noël du syndicat d'initiatives se tiendra à Lanuéjols, le dimanche 2 décembre de 9 h à 18 h. Cette 7^e édition réunira une cinquantaine d'exposants parmi lesquels une grande majorité de producteurs fermiers et artisans créateurs. Quinze jours plus tard, le diman-

che 16 décembre (16 h), c'est en l'église Saint-Baudile que le même syndicat d'initiatives vous donne rendez-vous pour son concert de Noël où la chorale "Voix d'Olt" de Saint-Geniez interprètera des chants traditionnels de cette époque de fin d'année (entrée gratuite).

Dans le cadre de l'édition 2007 du Téléthon

Le 4^e concours de pétanque de l'espoir



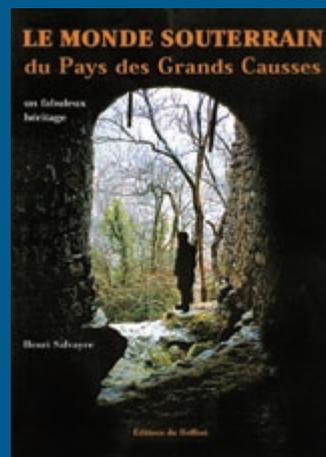
À l'initiative de l'association sportive de la gendarmerie de Rodez, en partenariat avec l'Amicale du boudrome ruthénois, les terrains, chauffés et couverts, de Saint-Éloi accueilleront, le 8 décembre à partir de 14 h, le 4^e concours de pétanque de l'espoir. Organisé en triplettes à la mêlée, ce tournoi est ouvert aux adultes et aux enfants. Un cadeau sera remis

à chaque participant et l'ensemble des mises (5€ par personne) sera intégralement reversé au bénéfice de l'Association française contre les myopathies (AFM). En marge de ce concours principal, d'autres ateliers (concours de points et de tirs) ainsi qu'une tombola (tirage au sort dans la soirée) permettront aussi à leurs lauréats de repartir avec de jolis lots.

Paru aux éditions du Beffroi

"Le monde souterrain du Pays des Grands Causses"

Géologue, spéléologue, archéologue, hydrogéologue, le professeur Henri Salvayre trouve encore le temps d'écrire ; "Le monde souterrain du Pays des Grands Causses", son huitième ouvrage sous-titré "un fabuleux héritage", vous invite à partir sur les traces des découvertes de cet univers fantastique en plongeant au cœur du mystère des eaux souterraines. Un ouvrage passionnant de 256 pages, illustré de plus de 400 photos, et en vente au prix de 35 euros.



Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N. 1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : R. Bécouze

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron,
Gilles Tordjeman, 180° d'images, P. Gruat

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

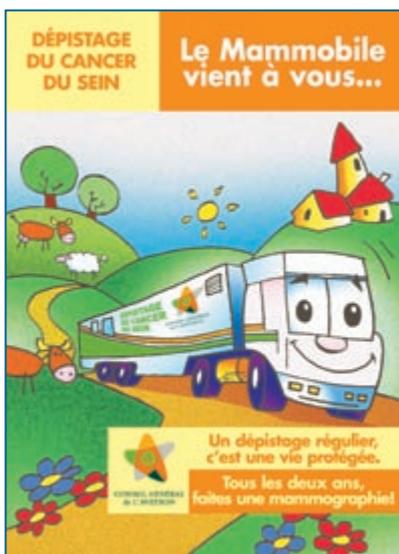
Diffusion : 123 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile sera dans le canton

- de **Laguiole**
- du **18 Octobre au 5 Novembre**
- de **Cassagnes-Bégonhès**
- du **8 au 16 Novembre**
- de **Pont-de-Salars**
- du **21 Novembre au 27 Novembre**
- de **Laissac**
- du **29 Novembre au 3 Décembre**

pour prendre rendez-vous :
05 65 73 30 35 (service mammobile)